

COMPTE-RENDU SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

EN DATE DU 25 OCTOBRE 2013

Ouverture de séance : 20H.00

Présents : TOUS LES CONSEILLERS EN EXERCICE SAUF : Madame FOURNIER Martine qui a donné procuration à monsieur ZADOINOFF Yvan, monsieur MACAIRE Didier qui a donné procuration à madame DONIUS Bernadette, excusés

Messieurs BENIS Marcel, FAURÉ Sylvain et JANKOWIAK Alain, non excusés.

Secrétaire de séance : Monsieur FLAGEOLET Johan

.....

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 20 septembre 2013 est approuvé à l'unanimité.

URBANISME

Droit de préemption

La municipalité n'exercera pas son droit de préemption sur les biens référencés ci-dessous :

- Parcelles AE 188-189-190 : habitation sise 9 rue du Closeau sur 510M2
- Parcelle AE 97 : habitation sise 13 rue du Closeau sur 192M2
- Parcelles AE 87 et 88 : habitation sise 1 rue du Closeau sur 526M2
- Parcelle ZL 299 : habitation sise 2 chemin de la Seuillère sur 6284M2
- Parcelles AB 110 (copropriété) et AB 114 : habitation sise 6 Quai de l'Europe sur 1080M2 et 497M2
- Parcelles AB 194 : habitation sise 40 ancienne route de Seurre

Travaux ligne BEON – 20000V

Le maire informe l'assemblée que le tracé initial a été modifié, notamment au niveau du quai de la Hutte. Une nouvelle convention pour l'implantation d'un transformateur sera établie par ERDF.

EGLISE

Le maire rappelle que l'appel d'offres (MAPA) concernant la réfection des façades de l'église Notre Dame de Losne avait été lancé le 05/09/2013. La date limite de réception des offres était le 1^{er}/10/2013 à 17H.00. L'ouverture des plis a eu lieu le 03/10/2013. Communique le rapport ainsi que les démarches effectuées (demande de renseignements concernant une offre anormalement basse).

L'assemblée, à l'unanimité, décide de retenir l'offre de l'entreprise CONTET-BOUROTTE (Flagey les Auxonne) pour un montant H.T de 98868,00€.

SICECO

Le Maire donne le compte-rendu de la réunion CLE du 10/10/2013 qui avait pour ordre du jour

- Modification statutaire
- Programme de travaux :
 - ✓ Eclairage public : travaux 2013 et prévisions 2014
 - ✓ Extension du réseau électrique : projets en cours
 - ✓ Electrification rurale :
 - Renforcement 2013 et prévisions pour 2014
 - Enfouissements 2013 et prévisions 2014
 - Subvention du Conseil Général pour l'enfouissement du réseau Orange
- Cellule Energie :
 - ✓ Etude « Stratégie Energétique Départementale » :
 - Synthèse de la phase I « Caractérisation énergétique du territoire de la Côte d'Or »
 - Lancement des phases II « définition d'une feuille de route opérationnelle : scénarios énergétiques, plan pluriannuel d'investissements » et III « positionnement stratégique du Syndicat ».
 - ✓ Certificats d'Economies d'Energie (CEE)
- Questions diverses.

ECHANGE TERRAIN

L'assemblée autorise le maire à signer l'acte notarié relatif à l'échange du terrain communal parcelle AD 385 d'une contenance de 0a90ca avec le terrain de monsieur et madame GALERNE Patrick d'une contenance de 0a50ca. Cet échange permettra d'élargir l'accès au sentier des Corpaux.

ECOLES

Le maire donne lecture du compte-rendu du conseil d'Ecole exceptionnel du 24/09/2013 relatif aux nouveaux rythmes scolaires.

Le nombre d'élèves fréquentant l'école élémentaire est de 107 et celui de l'école maternelle est de 63. Une subvention de 1620€ sera versée à la coopérative de l'école élémentaire et 960€ à la coopérative de l'école maternelle. Cette subvention permettra d'offrir un présent à chaque élève lors des fêtes de fin d'année. Chaque directeur ayant toute latitude pour utiliser au mieux cette subvention.

MAISONS FLEURIES

Les lauréats et les participants seront récompensés lors de la réception organisée à la salle des fêtes le 09/11/2013.

RODP ORANGE 2013

Le coefficient d'actualisation est de 1,33319

La Redevance d'Occupation du Domaine Public due par Orange sera calculée ainsi :

Artères de télécommunications totales : 32,207 km

En aérien : 15,811km X 53,33€ - en souterrain : 16,396km X 40€

Emprises au sol : 2,50m² X 26,66€

Soit un total de 1566€

LOYERS AU 01/01/2014

- Logements communaux : fixés d'après l'indice de référence des loyers, variation de + 1,54%
- Loyers garages rue des platanes : fixés d'après le coût de l'indice INSEE de la construction, variation de + 1,79%
- Loyers garages allée de Bellevue sont maintenus pour l'année 2014 à 50,58€/mensuel
- Loyer locaux SIAEPA est fixé à 1600€
Chaque locataire sera averti par courrier

TARIFS ou REDEVANCES DIVERS

Année 2013

- Stockage de bois Mare du Lys sera facturé comme suit : 11€/personne jusqu'à 30 stères et 26€/personne au-delà de 30 stères. Afin qu'il n'y ait aucune ambiguïté, il est précisé que chaque personne devra inscrire son nom sur les piles de bois.
- Le droit de place à acquitter en 2013 par l'Auberge de la Marine est fixé à 140€

Année 2014

- Location de salle pour réunion d'information ou de communication de quelques heures : 50€, prix réel soit 87€ si prolongation dans la journée.

Année 2015

- Les tarifs de location de la salle des fêtes et de la salle « des associations » sont fixés pour l'année 2015 : soit location 2014 X 3%. Cette augmentation englobe le coût de l'enlèvement des ordures ménagères.

BAUX COMMUNAUX

- Compte-tenu des nouveaux indices (arrêté préfectoral du 01/10/2013), les fermages seront calculés comme suit :
Fermages 2013 = fermages 2012 X 106,68/103,95
- Les Locations concernant le terrain U.L.M et le droit de chasse seront calculées d'après les mêmes indices.
- Le bail de location de terre de monsieur LEVEQUE Alain sera cédé à son fils LEVEQUE Richard (art. 411-35 du Code Rural)

ASUJL

- Suite à l'embauche de monsieur BOULAHYA Mohamed pour l'entretien des locaux et terrains de football, une convention de mise à disposition d'un agent avait été établie entre la commune de Losne et les communes de Saint Jean de Losne et Saint-Usage. Monsieur BOULAHYA intervient exclusivement sur la commune de Losne. La convention n'a donc pas lieu d'être. Elle sera remplacée par un avenant à la convention de 2007 qui lie nos trois communes en intégrant les remboursements de charges de personnel.
- Le 28/10/2013 à 18H00 est programmée une réunion entre les trois communes afin de définir les travaux et ou investissements à réaliser sur les bâtiments et terrains réservés au football.

COMPTE-RENDU DIVERSES REUNIONS

Le maire donne lecture des comptes rendus des réunions des associations suivantes :

- AS VBD du 19/09/2013 concernant une demande de local pour la section musculation
- EURO SAINT JEAN – AGO du 23/03/2013 et AGE dissolution de l'association
- APPEL nouveau bureau à compter du 08 octobre 2013. Madame VIOLET Françoise a été élue présidente de l'association.

PREVISIONS BUDGETAIRES 2014

Les travaux suivants seront programmés au budget primitif 2014

- CPI – Pose et fourniture de portes de placards sur rails. Devis Ent. COTTRET A. : 1673,68€/TTC
- Ecoles : Remplacement de trois portes extérieures en aluminium à l'arrière du bâtiment principal. Devis Ent. CRENAULT : 8300,24€/TTC
- Salle des fêtes : Autour du parquet de la grande salle, couvre-joint de sol adhésif en aluminium + vissage. Devis de l'ent. CRENAULT : 2152,80€/TTC

La proposition commerciale de FCH pour la fourniture d'un appareil « BIOZONE » (démonstration effectuée le 15/10/2013) n'a pas été retenue.

COMMUNAUTE DE COMMUNES RIVES DE SAÔNE

Le maire donne le compte-rendu de la réunion du conseil communautaire qui a eu lieu le 09 octobre 2013

- Accueil périscolaire à Seurre 2014/2016 : convention relative à la restauration avec le Centre Hospitalier de SEURRE
- Jeunesse et Action sociale : Demande de subvention auprès de la DDCS pour l'année scolaire 2013/2014 pour les projets suivants :
 - Coffre à jeux mutualité
 - Recyclons ensemble
 - A la découverte des métiers
 - Jardin et compostage
- Remboursement des cartes de transport à diverses communes, année scolaire 2012/2013
- Périscolaire : avenant à la convention de transport TRANSDEV pour la navette de Seurre
- Convention de mise à disposition à titre gracieux :
 - de la bibliothèque centre de documentation et de la salle informatique de l'école de la Cité Verte à Seurre pour l'accueil de loisirs périscolaire Seurre

- de la cour et de la salle d'activités polyvalentes de l'école maternelle du centre à Seurre
- Indemnité de conseil au comptable public 2013
- Validation phase 2 de l'étude patrimoine Saint Jean de Losne et engagement de la phase 3
- Taxe de séjour : tarifs à compter du 1^{er} janvier 2014
- Travaux halte-garderie de Seurre : modification du plan de financement
- Modification du règlement intérieur de la salle omnisports de Seurre donnant lieu à version n°5
- Lancement de la consultation pour un marché de traitement des ordures ménagères résiduelles
- Informations diverses.

DIVERS

Préparation bulletin municipal

Le maire rappelle à l'assemblée que les photos ou articles à insérer dans le bulletin annuel « au fil de Losne » doivent être rendus rapidement.

Orange

La proposition commerciale pour la téléphonie de la mairie et des école est approuvée

Courriers

Le maire donne lecture de différents courriers

Du Conseil Général

- Mission des jeunes et de la culture
- ATESAT
- Gestion du département

De Madame FARION-VARIOT J.

Site NATURA 2000

Le maire donne le compte-rendu de la réunion qui a eu lieu le 21/10/2013

Demandes de subventions

- Il n'est pas donné suite aux demandes Adapei 21 et du Collège privé Laurent Monnier de Saint-Aubin (39)
- La demande de l'association Gymlosnaise sera étudiée lors du vote des subventions en 2014.

INFORMATIONS

- Sainte Barbe : organisée par l'amicale des sapeurs pompiers de Laperrière se déroulera le 1^{er}/12/2013 à la salle des fêtes de Laperrière/Saône
- Saint Nicolas se déroulera le 08/12/2013
- Réception du personnel communal le vendredi 13/12/2013
- Vœux du maire le 24/01/2014
- Messieurs AURAY Rudy et Steven ont proposé de faire une démonstration sur l'utilisation du défibrillateur qui sera installé à la salle des fêtes.

Séance levée à 23H.00
Le Maire – Y.ZADOINOFF